



# 05.04.17

## Prévention et gestion des déchets : l'ADEME anime et mobilise le réseau régional « Zéro Déchets Zéro Gaspillage » et économie circulaire

La prévention des déchets et l'économie circulaire sont des sujets incontournables dans une logique de modernisation de la gestion des déchets en Corse. L'ADEME accompagne ainsi les acteurs engagés dans ces démarches et notamment dans les programmes d'actions des territoires ZDZG (Zéro Déchets Zéro Gaspillage).

5 territoires corses ont été lauréats de l'appel à projet ZDZG : CAPA, CAB, CC du Fium Orbu Castellu, CC de l'Oriente et SYVADEC.

Ces territoires s'engagent dans une démarche exemplaire et participative de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets.

L'ADEME Corse soutient la structuration et l'animation des plans d'action de ces territoires :

- Les 4 et 5 avril 2017, trois sessions de **mobilisation des élus** ont eu lieu à la CAB, à la CAPA et au SYVADEC. Réunissant à chaque fois entre 10 et 30 élus et techniciens, ces séances de 2 h ont permis de partager avec les élus sur la mise en place de leur plan d'actions de prévention des déchets ;
- Le 6 avril 2017, l'ADEME réunit les **techniciens** concernés acteurs de façon à partager les expériences locales et nationales. C'est l'objet du « *réseau régional ZDZG et Economie Circulaire* » auquel participeront plus de 20 techniciens des territoires ZDZG mais également issus des chambres consulaires ou de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La 1<sup>ère</sup> rencontre de ce « *réseau régional ZDZG et Economie Circulaire* » se tiendra :

**Judi 6 avril 2017 de 9 h à 17 h**  
**à l'Hôtel Best Western Ajaccio**  
**20 Boulevard Georges Pompidou (quartier Saint-Joseph)**

Ces rencontres sont animées par **Bruno GENTY** expert indépendant en prévention des déchets, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et ancien président de France Nature Environnement (FNE).

Vous trouverez ci-joint le programme de cette journée.

### Contact presse ADEME

Tel : 06 14 69 66 79 / e-mail : [valerie.noel@ademe.fr](mailto:valerie.noel@ademe.fr)

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)**